

13/11/18

DEPARTEMENT  
DU PAS DE CALAIS  
  
ARRONDISSEMENT  
D'ARRAS  
  
CANTON  
ARRAS 3

# COMMUNE DE **MERCATEL**

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice : | 14 |
| Présents :                      | 14 |
| Absent :                        | 00 |
| Procuration :                   | 00 |
| Vote pour :                     | 07 |
| Vote contre :                   | 01 |
| Abstentions :                   | 06 |

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf novembre à 20 heures 15, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MASTIN Philippe, Maire en suite de convocation en date du 13 novembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : M. FRESNE Roland, M. CAUWET Jean-Louis, Mme VASSEUR Agnès, M. ROY Sylvain, M. VERDET Christophe, Mme VASSEUR Laurence, Mme GROSSEMY Marie-Claude, M. LEQUETTE Eric, M. PIMBERT Frédéric, M. Alain TROCME, M. BEN François, M. TRIVALEU Guillaume, M. VANBELLE Jean-Max.

Secrétaire de séance : M. FRESNE Roland

### **Délibération n° 2018-28** Enquête publique : **Exploitation d'un parc éolien « parc éolien de la voie des prêtres 2 » par la société PARC EOLIEN LA VOIE DES PRETRES**

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'enquête publique concernant l'exploitation d'un parc éolien « parc éolien de la voie des prêtres 2 » par la société PARC EOLIEN LA VOIE DES PRETRES et demande de donner un avis sur le projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 1 voix CONTRE (Vasseur Agnès), 6 ABSTENTIONS (Vasseur Laurence, Fresne Roland, Ben François, Trivaleu Guillaume, Vanbelle Jean-Max et Grossemy Marie-Claude) et 7 voix POUR, donne un avis FAVORABLE au projet.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les Membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture et publication le : 30/11/2018

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Philippe MASTIN



PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES  
RÉGIONALES ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique  
et de l'Environnement

14 JAN. 2019